

L'Agenda 2030 et les partenariats multipartites (PMP) : instructions pour un exercice de dialogue interactif entre les parties prenantes

L'exercice

Comparés aux modèles de coopération au développement traditionnels, les PMP sont une approche assez nouvelle et innovante qui exige de **nouveaux modes de pensée et de nouvelles aptitudes**. Outre les aspects de négociation et de formation de compromis, il est particulièrement important dans les PMP de **comprendre des points de vue différents**. Le jeu de rôle peut ici aider à acquérir et entraîner ces aptitudes. De manière générale, les jeux de rôle excellent à favoriser la perception, l'empathie, la flexibilité, l'ouverture d'esprit et la capacité à coopérer, à communiquer, à résoudre des problèmes ainsi qu' à s'observer soi-même et à observer les autres. De plus amples informations sur la méthodologie et l'effet des jeux de rôle se trouvent [ici](#) (en allemand).

Ce jeu de rôle particulier permet en outre de se confronter dans la pratique aux premières phases de développement d'un PMP. Il peut aider les participant·e·s à détecter les opportunités et les défis liés au lancement et à l'organisation d'un PMP.

Cet exercice interactif s'utilisera par exemple dans le cadre de formations relatives à l'Agenda 2030. C'est un outil qui peut s'adresser à **divers groupes cibles** tels que les instances gouvernementales, le secteur privé, le monde scientifique et des acteurs de la société civile. Les multiples possibilités d'apprentissage qu'il offre sont **indépendantes de la fonction occupée dans l'organisation** – participer au jeu de rôle est tout aussi passionnant pour des débutant·e·s que pour des cadres de direction. Cet exercice peut avoir lieu **aussi bien en présentiel qu'en distanciel**.

L'exemple choisi pour ce jeu de rôle est un dialogue de l'UE sur le thème des normes sociales et environnementales dans la filière textile. Ce sujet est en effet d'une actualité brûlante dans le sillage de la pandémie de COVID-19. L'exemple permet toutefois aux participant·e·s d'acquérir des **compétences qui représentent une valeur ajoutée quelle que soit la question ou la région concernée**.

Partenariats2030

Partenariats2030 est une **plateforme nationale de promotion des partenariats multipartites (PMP)**. Le [ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement \(BMZ\)](#) l'a chargée de contribuer à la réalisation de [l'Agenda 2030](#). Y participent la [Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit \(GIZ\) GmbH](#) et [Engagement Global – bengo](#).

Partenariats2030 **renforce les PMP existants, aide au lancement de nouvelles initiatives et informe** sur tous les sujets relatifs aux PMP mis en œuvre avec succès. Ainsi, nous apportons nos conseils aux PMP nouveaux ou existants dans leur questionnement, offrons un espace d'échange afin que de nouveaux PMP se développent et livrons les dernières nouvelles sur les PMP, qu'elles viennent de la pratique ou de la science. De plus amples renseignements sur Partenariats2030 se trouvent sur notre [site web](#).

Outline

Durée	Contenu
5 minutes	Introduction <ul style="list-style-type: none">• Salutations et aperçu de l'exercice<ul style="list-style-type: none">· Présentation de l'exercice, des groupes et autres informations importantes• Répartition en sous-groupes de 5 à 6 personnes chacun<ul style="list-style-type: none">· Les rôles par groupe sont les suivants : UE, entreprise, ONG, syndicat, modérateur-riche et, en option, un-e observateur-riche· Il vaut mieux former les groupes à l'avance pour bien exploiter le temps de la séance.· Il n'y a pas de rôle d'observateur dans les groupes de 5 participant-e-s. Dans ce cas, c'est le modérateur ou la modératrice qui remplace l'observateur-riche pour faire part de son expérience pendant la discussion en groupe.• Temps laissé aux participant-e-s pour qu'ils lisent leur propre description de rôle et la fiche d'instructions sur le fond.<ul style="list-style-type: none">· Les rôles sont fixés à l'avance, mais les descriptions de rôle sont distribuées tout juste avant la séance.· Les participant-e-s ne doivent pas recevoir les descriptions des autres rôles.
30 minutes	Jeu de rôle du PMP : Comment mieux atteindre les ODD grâce aux partenariats – formation à la sensibilisation des parties prenantes <ul style="list-style-type: none">• 25 minutes avec tampon de 5 minutes pour le transfert vers ou depuis les sous-groupes
15 minutes	Évaluation commune <ul style="list-style-type: none">• Retour en plénière avec tou-te-s les participant-e-s• Les observateur-riche-s présentent leurs récapitulations (1 à 2 minutes chacun-e)• Le groupe réfléchit en commun aux questions suivantes :<ul style="list-style-type: none">· Qu'est-ce qui a bien marché ?· Qu'est-ce qui a été épineux ?· Qu'avons-nous appris ?· Y a-t-il d'autres idées à partager ?• La réflexion en groupe peut prendre l'une des formes suivantes :<ol style="list-style-type: none">1. Réflexion écrite individuelle : chaque personne inscrit ses propres réponses dans ses propres notes.2. Réflexion collective : Chaque personne inscrit ses réponses sur un tableau commun pour que chacun-e puisse voir ce que les autres écrivent.3. Apport verbal : les participant-e-s font part de leurs idées oralement (dans le temps limité imparti).4. Une combinaison de 1, 2 et 3 : une brève réflexion écrite individuelle (précédant peut-être même la présentation de l'observateur-riche) est ensuite inscrite sur un tableau commun. Les participant-e-s peuvent alors commenter ce qu'ils et elles ont écrit lors d'un bref tour de table.• Réflexions de conclusion (si utile dans le flux de la discussion)



Rôle : facilitateur·rice – modérateur·rice

Introduction

Il y a longtemps que se tient à Bruxelles un dialogue sur le thème des normes sociales et environnementales dans la filière textile. La pandémie persistante de COVID-19 entraîne depuis peu des perturbations accrues des chaînes de livraison mondiales, ce qui rend ce sujet encore plus complexe.

L'Alliance pour des filières textiles durables est un partenariat qui a été créé pour trouver des solutions viables. Une institution de l'Union européenne a convié 30 organisations du secteur privé, de la société civile, du domaine scientifique et d'instances gouvernementales à adhérer à ce partenariat. Il est attendu de ces partenaires qu'ils réussissent à élaborer des normes sociales et environnementales pour la filière textile. Ces normes devront avoir été convenues par tous les partenaires et être ensuite reconnues officiellement par l'UE.

Une première réunion des parties prenantes a lieu aujourd'hui, dans le but de discuter des objectifs possibles de l'Alliance. Elle a été précédée de discussions individuelles avec les parties invitées et une première vision commune de partenariat a été formulée :

« L'Alliance pour des filières textiles durables associera un ensemble varié de points de vue, connaissances et réseaux en vue de rédiger des normes pour une filière textile plus durable. »

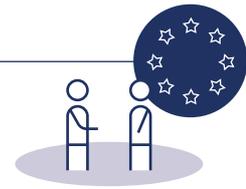
Tâche

Vous avez pour tâche de modérer la discussion entre les principales parties prenantes du partenariat : représentant·e-s d'une institution de l'UE, d'une entreprise, d'une ONG et d'un syndicat. Vous assurez la liaison entre ces parties et leurs intérêts et votre but est de parvenir à une entente sur la suite du partenariat et sur les objectifs communs.

Description du rôle

Vous avez reçu mandat de l'UE de modérer la première réunion du noyau central des parties prenantes et d'obtenir des résultats prometteurs. Vos termes de référence précisent que vous devez conduire la réunion à des résultats constructifs s'alignant sur les objectifs communs des parties prenantes et dégager ainsi les positions communes de ces parties.

Vous avez aussi en charge de faire respecter le temps imparti et d'assurer une modération qui mène le groupe à aboutir à ces résultats en l'espace de 25 minutes.



Rôle : représentant·e politique – Union européenne

Introduction

Il y a longtemps que se tient à Bruxelles un dialogue sur le thème des normes sociales et environnementales dans la filière textile. La pandémie persistante de COVID-19 entraîne depuis peu des perturbations accrues des chaînes de livraison mondiales, ce qui rend ce sujet encore plus complexe.

L'Alliance pour des filières textiles durables est un partenariat qui a été créé pour trouver des solutions viables. Une institution de l'Union européenne a convié 30 organisations du secteur privé, de la société civile, du domaine scientifique et d'instances gouvernementales à adhérer à ce partenariat. Il est attendu de ces partenaires qu'ils réussissent à élaborer des normes sociales et environnementales pour la filière textile. Ces normes devront avoir été convenues par tous les partenaires pour être ensuite reconnues officiellement par l'UE.

Une première réunion des parties prenantes a lieu aujourd'hui, dans le but de discuter des objectifs possibles de l'Alliance. Elle a été précédée de discussions individuelles avec les parties invitées et une première vision commune de partenariat a été formulée :

« L'Alliance pour des filières textiles durables associera un ensemble varié de points de vue, connaissances et réseaux en vue de rédiger des normes pour une filière textile plus durable. »

Tâche

Participez à la discussion avec les autres parties prenantes. En intégrant les intérêts de votre propre organisation, tentez de vous entendre avec les autres sur des objectifs communs correspondant à la vision du partenariat. Points à prendre en compte : quels intérêts vous et votre organisation poursuivez-vous ? Sur quels points êtes-vous prêt à coopérer ou à faire des compromis ? Où sont vos lignes rouges ?

Description du rôle

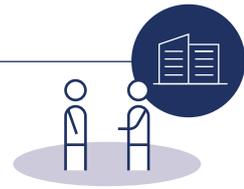
Vous travaillez pour une institution de l'UE ; libre à vous de choisir s'il s'agit du Conseil, de la Commission ou d'une autre institution. L'UE souhaite vivement mettre les filières textiles durables à la première place de son ordre du jour. Sur fond d'initiatives toujours plus nombreuses cherchant à instaurer divers labels de durabilité pour la production textile, la pandémie de COVID-19 a encore accentué la prise de conscience du public des différents pays membres de l'UE concernant les conditions de travail dans les pays en développement. Des reportages des médias montrent que, dans de nombreuses usines textiles de différents pays, les salarié·e·s continuent à travailler dans des ateliers surpeuplés où les règles de distanciation liées à la COVID-19 sont inexistantes ou non respectées. Il est effrayant que non seulement les ouvriers et ouvrières de ces ateliers ne soient pas protégés du virus, mais aussi que la pandémie puisse s'en trouver aggravée dans les communes environnantes et les pays concernés.

Inquiète, l'UE espère rencontrer une perception positive et accrue par l'opinion publique via des mesures appropriées. Ce sujet est en première place de l'ordre du jour de plusieurs organes de l'UE.

Vous avez annoncé vouloir essayer d'instaurer un partenariat multipartite sur la base du volontariat afin de déterminer et d'appliquer des normes sectorielles. Si cela devait ne pas fonctionner, vous envisagerez d'autres mesures telles que des lois et des sanctions possibles.

C'est vous qui présidez à la création du partenariat multipartite. Vous dirigez cette unité qui mène le processus au sein de l'UE et devez, à ce titre, communiquer sur le sérieux de la situation. Vous savez que les organisations non gouvernementales exigent depuis longtemps qu'il soit légiféré et que le secteur privé veut éviter à tout prix d'en arriver là.

Votre niveau hiérarchique supérieur exerce une très forte pression politique. Le partenariat prévu doit avoir fait connaître de premiers succès dans les deux mois à venir. L'UE entend fournir un financement de départ pour les activités du partenariat.



Rôle : secteur privé – entreprises

Introduction

Il y a longtemps que se tient à Bruxelles un dialogue sur le thème des normes sociales et environnementales dans la filière textile. La pandémie persistante de COVID-19 entraîne depuis peu des perturbations accrues des chaînes de livraison mondiales, ce qui rend ce sujet encore plus complexe.

L'Alliance pour des filières textiles durables est un partenariat qui a été créé pour trouver des solutions viables. Une institution de l'Union européenne a convié 30 organisations du secteur privé, de la société civile, du domaine scientifique et d'instances gouvernementales à adhérer à ce partenariat. Il est attendu de ces partenaires qu'ils réussissent à élaborer des normes sociales et environnementales pour la filière textile. Ces normes devront avoir été convenues par tous les partenaires pour être ensuite reconnues officiellement par l'UE.

Une première réunion des parties prenantes a lieu aujourd'hui, dans le but de discuter des objectifs possibles de l'Alliance. Elle a été précédée de discussions individuelles avec les parties invitées et une première vision commune de partenariat a été formulée :

« L'Alliance pour des filières textiles durables associera un ensemble varié de points de vue, connaissances et réseaux en vue de rédiger des normes pour une filière textile plus durable. »

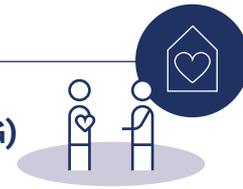
Tâche

Participez à la discussion avec les autres parties prenantes. En intégrant les intérêts de votre propre organisation, tentez de vous entendre avec les autres sur des objectifs communs correspondant à la vision du partenariat. Points à prendre en compte : quels intérêts vous et votre organisation poursuivez-vous ? Sur quels points êtes-vous prêt à coopérer ou à faire des compromis ? Où sont vos lignes rouges ?

Description du rôle

Vous dirigez un département d'une grande entreprise mondiale de la mode. La direction de l'entreprise s'est fixé pour but de changer la perception que le public a de l'entreprise en matière de durabilité. C'est dans cette optique que votre entreprise poursuit plusieurs activités en rapport avec la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et touchant aux droits humains et aux conditions de travail. Votre entreprise se montre prête à appliquer davantage la durabilité au sein de toute sa chaîne de livraison à condition que les coûts en restent gérables.

Ces dernières années, diverses organisations non gouvernementales sont parvenues par leurs campagnes à créer une pression publique massive. L'organisation non gouvernementale représentée aujourd'hui y a largement contribué. Des signes indiquent par ailleurs que l'UE examine un texte législatif portant sur la mise en œuvre de normes exigeantes pour les droits humains et les conditions de travail. Pour vous, la situation est plus complexe. Vos chaînes de livraison englobent un grand nombre de fournisseurs et de pays différents dont vous recevez divers produits. Négocier revient cher et prend beaucoup de temps. Vous craignez que certains fournisseurs dont vous dépendez ne soient pas prêts à procéder à des changements et que l'augmentation des coûts le long de la chaîne de valeur n'entame la marge bénéficiaire de votre entreprise et nuise à la réputation de votre département au sein de l'entreprise. Votre entreprise voudrait empêcher toute réglementation et donner un large écho au partenariat par le biais de projets pilotes à fort impact médiatique.



Rôle : société civile – organisation non gouvernementale (ONG)

Introduction

Il y a longtemps que se tient à Bruxelles un dialogue sur le thème des normes sociales et environnementales dans la filière textile. La pandémie persistante de COVID-19 entraîne depuis peu des perturbations accrues des chaînes de livraison mondiales, ce qui rend ce sujet encore plus complexe.

L'Alliance pour des filières textiles durables est un partenariat qui a été créé pour trouver des solutions viables. Une institution de l'Union européenne a convié 30 organisations du secteur privé, de la société civile, du domaine scientifique et d'instances gouvernementales à adhérer à ce partenariat.

Il est attendu de ces partenaires qu'ils réussissent à élaborer des normes sociales et environnementales pour la filière textile. Ces normes devront avoir été convenues par tous les partenaires pour être ensuite reconnues officiellement par l'UE.

Une première réunion des parties prenantes a lieu aujourd'hui, dans le but de discuter des objectifs possibles de l'Alliance.

Elle a été précédée de discussions individuelles avec les parties invitées et une première vision commune de partenariat a été formulée :

« L'Alliance pour des filières textiles durables associera un ensemble varié de points de vue, connaissances et réseaux en vue de rédiger des normes pour une filière textile plus durable. »

Tâche

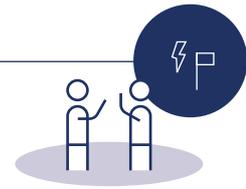
Participez à la discussion avec les autres parties prenantes. En intégrant les intérêts de votre propre organisation, tentez de vous entendre avec les autres sur des objectifs communs correspondant à la vision du partenariat. Points à prendre en compte : quels intérêts vous et votre organisation poursuivez-vous ? Sur quels points êtes-vous prêt à coopérer ou à faire des compromis ? Où sont vos lignes rouges ?

Description du rôle

Vous intervenez à un poste dirigeant dans une ONG internationale renommée. Libre à vous d'inventer un nom pour cette ONG. Votre institution s'engage depuis de nombreuses années en faveur de conditions de travail meilleures et conformes aux droits humains, en particulier dans l'industrie textile. Vous avez mené plusieurs campagnes contre certaines des entreprises maintenant assises à la même table que vous. Ces campagnes exigeaient toujours entre autres que des normes sociales et environnementales renforcées et juridiquement contraignantes s'appliquent tout le long de la chaîne de valeur et elles appelaient à plus de transparence.

La direction de votre ONG a maintenant décidé d'être un membre fondateur du nouveau partenariat afin de s'attaquer à la question des conditions de travail et des chaînes de valeur sous un autre angle. Si vous voyez un grand potentiel dans la pression politique qui est exercée, vous n'en êtes pas moins sceptique en ce qui concerne le partenariat et craignez qu'à moyen terme, la réputation de l'ONG n'en soit entachée et que les dons reculent. De plus, vous êtes en faveur d'une législation contraignante et non de normes d'application libre. Vous vous demandez : « La coopération avec le secteur privé a-t-elle jamais abouti à plus de durabilité et à un véritable changement ? »

Cette première réunion doit vous servir à mettre au clair les lignes rouges que votre ONG s'est fixées pour sa participation au partenariat et à déterminer les risques que cette participation pourrait faire courir.



Rôle : syndicat

Introduction

Il y a longtemps que se tient à Bruxelles un dialogue sur le thème des normes sociales et environnementales dans la filière textile. La pandémie persistante de COVID-19 entraîne depuis peu des perturbations accrues des chaînes de livraison mondiales, ce qui rend ce sujet encore plus complexe.

L'Alliance pour des filières textiles durables est un partenariat qui a été créé pour trouver des solutions viables. Une institution de l'Union européenne a convié 30 organisations du secteur privé, de la société civile, du domaine scientifique et d'instances gouvernementales à adhérer à ce partenariat. Il est attendu de ces partenaires qu'ils réussissent à élaborer des normes sociales et environnementales pour la filière textile. Ces normes devront avoir été convenues par tous les partenaires pour être ensuite reconnues officiellement par l'UE.

Une première réunion des parties prenantes a lieu aujourd'hui, dans le but de discuter des objectifs possibles de l'Alliance. Elle a été précédée de discussions individuelles avec les parties invitées et une première vision commune de partenariat a été formulée :

« L'Alliance pour des filières textiles durables associera un ensemble varié de points de vue, connaissances et réseaux en vue de rédiger des normes pour une filière textile plus durable. »

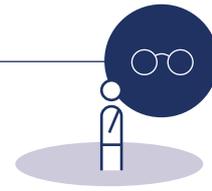
Tâche

Participez à la discussion avec les autres parties prenantes. En intégrant les intérêts de votre propre organisation, tentez de vous entendre avec les autres sur des objectifs communs correspondant à la vision du partenariat. Points à prendre en compte : quels intérêts vous et votre organisation poursuivez-vous ? Sur quels points êtes-vous prêt à coopérer ou à faire des compromis ? Où sont vos lignes rouges ?

Description du rôle

Présidant le réseau international existant dans votre syndicat, vous avez une solide connaissance de la situation sur place. Vos revendications s'alignent notamment sur les ODD 1, 3, 5, 12 et 13 : pas de pauvreté, bonne santé et bien-être, égalité entre les sexes, consommation et production responsables et lutte contre les changements climatiques. Vous avez un aperçu des conditions de travail imposées aux gens en raison de la pandémie de COVID-19. Les confinements ont entraîné une stagnation, voire un arrêt complet de la production dans certains pays. Pourtant, les ouvriers et ouvrières ont été nombreux à devoir retourner au travail pour conserver leur gagne-pain – rares sont les cas où des dédommagements ont été versés pour les heures de travail perdues ou qu'une assurance maladie a été fournie par l'entreprise employeuse. À votre avis, des compensations de salaire, des contrats sûrs et une assurance maladie aideraient à lutter contre la pandémie de COVID-19 en plus d'améliorer les conditions de travail. En outre, il faut à long terme renforcer les syndicats eux-mêmes afin qu'ils soient en mesure de lutter efficacement au nom des salarié·e·s.

L'idée d'un nouveau partenariat associant différents groupes d'intérêt vous paraît intéressante. Votre inquiétude est que les conditions se dégradent à nouveau dès lors que la situation sanitaire se sera stabilisée et que ce sujet ne sera plus le point de mire de l'opinion publique. Vous êtes d'avis que les solutions doivent être conçues à la mesure de chaque cas particulier et des conditions locales. Vous souhaitez une législation contraignante plutôt que des normes d'application volontaire et prônez la recherche et la diffusion d'exemples de bonnes pratiques. Vous vous demandez s'il est possible de dégager des moyens afin de soutenir des programmes (locaux) de renforcement des syndicats.



Rôle : observateur·rice

Introduction

Il y a longtemps que se tient à Bruxelles un dialogue sur le thème des normes sociales et environnementales dans la filière textile. La pandémie persistante de COVID-19 entraîne depuis peu des perturbations accrues des chaînes de livraison mondiales, ce qui rend ce sujet encore plus complexe.

L'Alliance pour des filières textiles durables est un partenariat qui a été créé pour trouver des solutions viables. Une institution de l'Union européenne a convié 30 organisations du secteur privé, de la société civile, du domaine scientifique et d'instances gouvernementales à adhérer à ce partenariat. Il est attendu de ces partenaires qu'ils réussissent à élaborer des normes sociales et environnementales pour la filière textile. Ces normes devront avoir été convenues par tous les partenaires pour être ensuite reconnues officiellement par l'UE.

Une première réunion des parties prenantes a lieu aujourd'hui, dans le but de discuter des objectifs possibles de l'Alliance. Elle a été précédée de discussions individuelles avec les parties invitées et une première vision commune de partenariat a été formulée :

« L'Alliance pour des filières textiles durables associera un ensemble varié de points de vue, connaissances et réseaux en vue de rédiger des normes pour une filière textile plus durable. »

Tâche

Observez la discussion et écoutez attentivement. Comment les différents groupes d'intérêt interagissent-ils ? Dans les dynamiques en jeu, lesquelles sont particulièrement profitables et lesquelles sont particulièrement contraires au regard des résultats à obtenir pour le partenariat ? Votre mission est d'écouter, de réfléchir et d'analyser les dynamiques que vous observez dans la communication et les relations, d'en faire la synthèse et de la présenter en séance plénière. Dans l'idéal, vous notez aussi les effets d'apprentissage que vous pouvez observer à l'intérieur de la communication. À quel niveau de communication se situent les participant·e·s – celui des faits, des émotions, des besoins ou des désirs ? – et dans quelle mesure s'impliquent-ils/elles pour tenter de réagir aux points de vue des autres et de les intégrer ?

Description du rôle

Vous observez la réunion des parties formant le noyau central du partenariat prévu. Vous ne perdez rien de ce qui se passe pendant la séance, en particulier les conflits, les formations d'alliances ou les processus de compromis.

Vous récapitulez vos observations et les présentez ensuite en plénière dans un rapport d'une à deux minutes. Il vous est demandé de décrire brièvement les principales difficultés rencontrées par le groupe, la réaction du groupe à ces difficultés et les éléments qui ont facilité les accords. Si c'est pertinent, faites connaître les enseignements et moments phares qui vous concernent personnellement.

Informations de fond sur l'industrie textile

Profit

Commerce international

- Avec un chiffre d'affaires de 178 milliards d'euros en 2018, **l'industrie du textile et de l'habillement de l'UE occupe une position de leader sur les marchés mondiaux**.¹
- Les **exportations de l'UE** vers le reste du monde représentent **plus de 30% du marché mondial**.²
- L'Italie est le plus gros exportateur en valeur, suivie par l'Allemagne, l'Espagne et la France (2017).³
- **Plus de 70% des importations** de textile et d'habillement de l'UE proviennent **d'Asie** (Bangladesh, Cambodge, Vietnam) (2014)⁴ ; les autres grands fournisseurs mondiaux de textile sont la Chine, la Turquie et l'Inde.⁵

Répercussions de la COVID-19 sur les pays consommateurs : les commerces d'habillement et de détail ont enregistré de **fortes pertes de chiffres d'affaires** ; la dépendance du commerce européen de l'habillement par rapport aux fournisseurs mondiaux a conduit à ce que de nombreuses entreprises ont dû **annuler ou diminuer des commandes déjà passées ou refuser des commandes**.⁶

Personnes

Chiffres de l'emploi

- L'industrie du textile et de l'habillement emploie 1,7 million de personnes dans l'UE⁷ et
- plus de 75 millions de personnes à travers le monde.⁸

Principaux thèmes des droits des ouvrier·ère·s de la mode dans les pays producteurs :

- **Conditions de travail inhumaines / « travail d'esclave »**⁹ : de longues heures de travail (env. 14 à 16 heures par jour, 7 jours par semaine), des bas salaires (dans de nombreux pays asiatiques, les salaires minimums du secteur représentent moins de la moitié de ce qui peut être regardé comme un revenu vital), l'absence de contrats réguliers et des conditions systématiquement dangereuses sont fréquemment rapportés.¹⁰
- **Égalité de genre** : étant donné les écarts de salaires persistants selon les sexes, les femmes sont particulièrement touchées par les bas salaires et sont plus souvent payées en dessous du salaire minimum que les hommes.¹¹ 75% des personnes travaillant dans l'habillement sont des femmes (2017).¹²
- **Travail des enfants** : quelque 168 millions d'enfants dans le monde sont forcés de travailler (p.ex. le schéma Sumangali qui est pratiqué dans le sud de l'Inde et qui consiste pour les familles pauvres à envoyer leurs petites filles travailler dans un atelier textile pendant trois ou cinq ans en échange d'un salaire de base et d'un paiement forfaitaire final servant à financer leur dot).¹³
- **Conditions sanitaires et conditions de sécurité inacceptables** : en 2013, ce sont 1134 ouvrier·ère·s de l'habillement qui ont perdu la vie lorsqu'une usine textile s'est effondrée à Dhaka. Déjà en 2012, 114 personnes étaient mortes dans un incendie dans l'entreprise Tazreen Fashions. En Turquie, 50 ouvrier·ère·s ont perdu la vie et 5 000 autres sont tombés malades suite au sable inspiré lors du sablage dans des ateliers de denims.¹⁴

¹ <https://euratex.eu/wp-content/uploads/2019/05/Euratex-annual-report-2018-LR.pdf> (accès le 25 août 2020).

² https://ec.europa.eu/growth/sectors/fashion/textiles-and-clothing-industries_en (accès le 24 août 2020).

³ <https://www.statista.com/statistics/422473/european-union-clothing-exports-by-country/> (accès le 24 août 2020).

⁴ <https://www.europarl.europa.eu/EPRS/140841REV1-Workers-conditions-in-the-textile-and-clothing-sector-just-an-Asian-affair-FINAL.pdf> (accès le 24 août 2020).

⁵ <https://www.statista.com/statistics/422241/eu-european-union-clothing-import-partners/> (accès le 24 août 2020).

⁶ <https://www.statista.com/topics/6766/coronavirus-covid-19-impact-on-apparel-and-textiles-in-europe/> (accès le 24 août 2020).

⁷ <https://euratex.eu/wp-content/uploads/2019/05/Euratex-annual-report-2018-LR.pdf> (accès le 25 août 2020).

⁸ <https://unece.org/forestry/press/un-alliance-aims-put-fashion-path-sustainability> (accès le 10 septembre 2020).

⁹ <https://www.europarl.europa.eu/EPRS/140841REV1-Workers-conditions-in-the-textile-and-clothing-sector-just-an-Asian-affair-FINAL.pdf> (accès le 24 août 2020).

¹⁰ <https://www.globalfashionagenda.com/publications-and-policy/pulse-of-the-industry/> (accès le 24 août 2020).

¹¹ ebd.

¹² https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/garment-swd-2017-147_en.pdf (accès le 24 août 2020).

¹³ <https://www.sustainyourstyle.org/en/who-we-are> (accès le 24 août 2020).

¹⁴ <https://www.europarl.europa.eu/EPRS/140841REV1-Workers-conditions-in-the-textile-and-clothing-sector-just-an-Asian-affair-FINAL.pdf> (accès le 24 août 2020).

- **L'épidémie de COVID-19** aggrave le **risque de pertes de salaires et de licenciements** du fait des commandes annulées, des usines fermées, de la maladie et de l'absence de filets de sécurité sociale compensant les pertes de salaires. Le **risque de contamination dans les sites de fabrication** est élevé, car les postes de travail sont souvent très rapprochés, la plupart du personnel arrive en même temps aux changements de poste et il n'y a souvent pas d'installations sanitaires pour se laver les mains. La plupart n'ont pas les moyens de se payer un traitement en cas de maladie, faute d'assurance maladie, et de nombreuses personnes se voient contraintes de continuer à travailler pour conserver leurs revenus.¹⁵

Planète

Impact environnemental de l'industrie textile et de l'habillement

- L'habillement représente **entre 2% et 10% de l'impact environnemental de la consommation de l'UE**.¹⁶
- En remontant à l'année 2015, l'industrie textile et de l'habillement mondiale était responsable de la consommation de 79 milliards de mètres cubes d'eau, de 1715 millions de tonnes d'émissions de CO₂ et de 92 millions de tonnes de déchets. On estime que ces chiffres **augmenteront d'au moins 50% d'ici 2030 en partant d'un scénario d'activité économique normale**.¹⁷
- Les étapes de la production textile qui sont les plus polluantes sont la **culture** et la **production des fibres brutes et l'ennoblissement textile**.¹⁸

- La **culture du coton** absorbe environ 25% du marché mondial des insecticides, 10% du marché des pesticides et 3600 à 26900 mètres cubes d'eau par tonne de coton.

Tendances

Divers moyens ont été proposés pour s'attaquer à ces problèmes ; on citera le développement de **nouveaux modèles économiques pour le prêt de vêtements**, une conception des produits qui facilite leur réemploi et recyclage (**circular fashion** ou mode circulaire), la persuasion des consommateur-riche-s à acheter moins de vêtements mais de meilleure qualité (**slow fashion** ou mode lente) et le guidage général des consommateur-riche-s vers le choix d'options plus durables.¹⁹

Citons seulement deux exemples :

- Des **marques** comme Filippa K font œuvre pionnière en **vendant des vêtements déjà portés dans ses boutiques habituelles** pour encourager l'achat de vêtements d'occasion. D'autres offrent des **garanties de longue durée** qui comprennent le remplacement des produits, les réparations gratuites, des instructions pour réparer, le « upcycling » (ou surcyclage) ou des instructions d'upcycling.²⁰
- L'impact environnemental peut être considérablement réduit en ne prenant pas du coton classique, mais du **coton bio** dont la production **consomme moins d'eau et pollue moins l'environnement**.²¹ D'après un rapport de Textile Exchange, **la part du coton durable a augmenté** pour passer de 6% pendant la période 2012–2013 à 19% pour la période 2016–2017.²²

¹⁵ <https://www.textilbuendnis.com/en/covid-19/> (accès le 21 août 2020).

¹⁶ [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/633143/EPRS_BRI\(2019\)633143_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/633143/EPRS_BRI(2019)633143_EN.pdf) (accès le 20 août 2020).

¹⁷ <https://www.globalfashionagenda.com/publications-and-policy/pulse-of-the-industry/> (accès le 20 août 2020).

¹⁸ <https://www.umweltbundesamt.de/themen/wirtschaft-konsum/industriestruktur/textilindustrie#die-umweltauswirkungen-der-textilindustrie-> (accès le 24 août 2020).

¹⁹ [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/633143/EPRS_BRI\(2019\)633143_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/633143/EPRS_BRI(2019)633143_EN.pdf) (accès le 31 août 2020).

²⁰ ebd.

²¹ ebd.

²² <https://www.umweltbundesamt.de/themen/wirtschaftskonsum/industriestruktur/textilindustrie%23dieumweltauswirkungender-textilindustrie> (accès le 31 août 2020).

**De plus amples conseils pratiques et études relatifs aux PMP se trouvent sur notre site web :
www.partenariats2030.org**

Contact: info@partnerschaften.de

Date: juin 2024